

La gifle de Valls, ou la justice à deux vitesses...



Il y a 3 semaines environ, à la suite de *l'enfarinage* de Manuel Valls nous mettons en garde nos amis concernant le dernier acte politique de celui qui, Premier ministre encore pour quelques heures, créait une **Inspection Générale de la Justice** plaçant ainsi la Cour de cassation sous le contrôle direct du gouvernement. Nous écrivions : « Ce décret semble sérieusement remettre en cause la séparation des pouvoirs, fondement de la République française, et notamment l'article 64 de la Constitution de 1958 prévoyant l'indépendance de l'autorité judiciaire, la plaçant notamment sous le contrôle direct du gouvernement par l'intermédiaire du ministre de la Justice ». Résultat des courses, un citoyen très mécontent, profitait d'un déplacement du « possible » candidat à l'élection présidentielle pour lui signifier à l'entrée d'une réunion publique, au moyen d'un sachet de farine, qu'il est plus périlleux de faire de la politique "dans la rue" que sous les ors et lambris des Palais de la République. Nous savions que

la campagne électorale ne serait pas un long fleuve tranquille pour le « Caudillo » d'Evry.



Nous ne pensions pas si bien dire puisqu'en déplacement en Bretagne le candidat aux primaires de la "belle alliance populaire" -mais quel est le blaireau qui a trouvé un nom aussi con ?- a été souffleté par un garçon de 18 ans aux cris de "Ici c'est la Bretagne". Interpellation, garde à vue, comparution directe... en 48 h l'affaire était pliée avec une condamnation de trois mois avec sursis après une procédure très peu usitée de "plaider coupable"... Visiblement certains ont conseillé à Valls de se débarrasser de ce "bâton merd..." d'autant que ça commençait à s'agiter sur les réseaux sociaux, constatant que la qualification pénale retenue pour justifier le renvoi devant le Tribunal correctionnel était "violence sur une personne chargée d'une mission de service public". Or chacun sait que Manuel Valls n'est plus ministre depuis le 6 décembre 2016, mais est à nouveau député depuis le 7 janvier 2017. Cependant, un député en campagne électorale, surtout si la campagne électorale n'est pas encore ouverte, est un simple citoyen *lambda* qui participe à des réunions politiques (1).

En fait, – contrairement à ce que vont prétendre les médias, dès que l'on va apprendre que le perturbateur facétieux est un

jeune proche **des identitaires bretons** –, ce qui au départ n'est qu'une tape inamicale (un soufflet) va se transformer en "violence", "gifle", "coup de poing", "agression". Essayez de faire enregistrer une plainte à la gendarmerie ou au commissariat pour un soufflet et venez me donner le résultat des courses. Le Secrétaire Général de la CGT s'étonne d'ailleurs d'une justice à deux vitesses et de la différence de traitement avec des affaires qui mettent plusieurs années avant d'arriver devant un juge.

Tout ça pour quoi ? **Pour permettre au système de perdurer et de se reproduire *ad libitum***. Sur les 7 candidats de la primaire de la gauche on compte un ancien Premier ministre, 4 ministres et un vice-président de l'Assemblée Nationale (et encore a-t-on échappé à la candidature du président de la République en exercice). Signalons au passage que Vincent Peillon a été poussé par l'Elysée pour enlever quelques points à Valls et que Sylvia Pinel ne savait pas la veille qu'elle devait participer au deuxième débat. Il est vrai qu'elle n'en avait rien à fiche puisque seulement 1 million de téléspectateurs se sont retrouvés devant leur télé. Et on les comprend aisément quand on sait qu'ont surtout été évoqués la dépénalisation du cannabis, le salaire universel et le *farniente* (coût de 500 milliards sur 5 ans) et l'obligation pour l'enseignement privé de s'engager avec allégresse dans la mixité sociale.

Vous me direz qu'à droite on dénombrerait, à la primaire, un ancien président de la République, deux anciens Premiers ministres ainsi que trois ministres...

... Et que le candidat chouchou des médias et favori des sondages, Emmanuel Macron, a été ministre de l'économie et des finances dans le précédent gouvernement. Il faut bien **que l'establishment trouve un candidat de substitution** face à la disparition programmée du Parti Socialiste, histoire de maintenir l'illusion d'une alternance. Je ne sais pas si vous serez d'accord avec moi, mais **tout ça mérite plus qu'une**

gifle.

Richard Roudier

(1) Rappelons pour les puristes qu'une campagne des primaires est un concept qui n'existe pas dans la Vème République et que le général De Gaulle et son futur Premier ministre Michel Debré s'étaient bien gardés de donner une quelconque place aux partis politiques.